

« consignés avec tant d'exatitue les noms et les travaux de tous  
« les membres et où sont racontés avec tant d'esprit tous les faits  
« curieux de son histoire! »

Que pourrais-je ajouter à cet éloge ?

J'ai parlé longuement de l'académicien, c'était là ma principale tâche ; quelques mots suffiront à faire apprécier toute la valeur du citoyen et de l'homme privé.

Possesseur d'une belle fortune, acquise dans une industrie étendue et comme ennoblie par son intelligence, M. Dumas, que son mérite recommandait à l'estime de ses concitoyens, fut appelé plusieurs fois par leurs suffrages à remplir des fonctions publiques. Il siégea longtemps au conseil d'arrondissement et revêtit la toge de juge consulaire. Un des meilleurs souvenirs de sa vie, celui qu'il rappelait souvent avec un juste orgueil, c'est que, dans son passage au tribunal de commerce, aucune des affaires dont l'instruction lui fut confiée ne donna lieu à des plaidoiries. Il réunissait chez lui les parties, entendait et jugeait leur cause et toujours les renvoyait conciliées.

La vaste et solide instruction de M. Dumas le rendait propre à toutes les carrières : celle de l'administration lui fut ouverte sous la Restauration. Parvenu bientôt au poste élevé de secrétaire général de la préfecture du Rhône, il s'y signala par ce zèle éclairé, par ce dévouement au devoir dont, toujours et partout, il donnait l'exemple. Aussi, lorsque la croix de la Légion-d'Honneur devint la récompense de ses services, l'opinion publique ajouta-t-elle pour lui un nouveau prix à cette distinction en applaudissant à l'acte de justice qu'elle consacrait dans sa personne.

La position de notre confrère, ses alliances, ses relations littéraires, son titre de secrétaire perpétuel de l'Académie, et plus encore la grâce parfaite de la femme distinguée qui portait son nom, avaient fait de son salon un centre plein d'attrait où se rencontraient les hommes de lettres, les notabilités de la cité, et que visitaient souvent d'illustres voyageurs.

On a dit, et avec raison, qu'un homme se jugeait par ses amis. Si M. Dumas eut le triste privilège de survivre à tous les siens,